# Arbeitsgemeinschaft Tabakprävention Schweiz

02.11.2021 – 14:00 Uhr

## Indice de l'interférence de l'industrie du tabac: la Suisse avant-dernière au niveau mondial

*Bern (ots) -*

**La Suisse décroche une peu glorieuse 79e place (sur 80) d'après le nouvel Indice de l'interférence de l'industrie du tabac 2021, devançant de justesse la République dominicaine. Une fois de plus, il apparaît clairement que l'industrie du tabac s'immisce massivement dans la politique suisse afin de pouvoir commercialiser et vendre librement ses produits mortels et nocifs.**

Avec un total de 92 points sur un maximum de 100, la Suisse occupe la 79e place du classement (sur un total de 80 États). Elle est donc considérée comme particulièrement accueillante vis-à-vis de l'industrie du tabac. Parmi les 16 États européens participants, c'est la Suisse qui affiche les plus mauvais résultats. Les trois premières places, soit les pays où l'influence de l'industrie du tabac est la plus faible, sont occupées par le Brunei Darussalam, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni.

**20 indicateurs des intérêts commerciaux de l'industrie du tabac**

L'Indice mondial de l'interférence de l'industrie du tabac est établi en tant qu'Indice international du lobby du tabac par le Centre mondial pour une bonne gouvernance dans la lutte antitabac (GGTC). Basé sur 20 indicateurs qui sont en conformité avec les directives énoncées dans l'article 5.3 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT), il mesure les efforts déployés par les gouvernements pour lutter contre l'influence de l'industrie du tabac. Un système de points est utilisé pour l'évaluation. Plus le score est élevé, plus le pays est mal classé et plus l'influence de l'industrie est grande. Ainsi, l'ingérence de l'industrie du tabac dans les décisions politiques et les processus législatifs est particulièrement forte en Suisse avec 92 points.

**La Suisse, terrain de jeu de l'industrie du tabac**

En Suisse, comme dans de nombreux autres pays, l'industrie du tabac empêche et retarde toute évolution de la politique de santé publique susceptible de nuire à ses intérêts. Elle s'immisce dans les discussions portant sur les mesures réglementaires, influence les décideurs et utilise de nombreux lobbyistes pour diffuser des informations biaisées et défendre ses intérêts. Dernier exemple en date: après plus de six ans de travail, le Parlement a adopté le 1er octobre une loi décevante sur les produits du tabac. Celle-ci permet à la Suisse de conserver les règles les plus faibles d'Europe en ce qui concerne la publicité pour le tabac. La Suisse restera donc la lanterne rouge en matière de prévention du tabagisme - une conséquence directe du lobbying massif de l'industrie du tabac.

La Suisse n'ayant pas ratifié la CCLAT, l'industrie du tabac profite largement des lois fédérales relatives à la lutte contre le tabagisme, qui sont minimales: l'impôt sur le tabac n'a notamment pas été augmenté depuis 2013 et l'industrie peut commercialiser ses produits pratiquement sans entrave. Elle sert ainsi de terrain de jeu aux multinationales du tabac qui y sont implantées, à savoir Philip Morris International (PMI), British American Tobacco (BAT) et Japan Tobacco International (JTI). Ensemble, celles-ci ont réalisé un chiffre d'affaires net mondial de plus de 80 milliards de dollars américains en 2019.

Chaque année, 9500 personnes meurent en Suisse des suites du tabagisme. Un triste bilan! Et il est à prévoir que rien ne changera à cet égard dans un avenir proche. Comme le montre le rapport, les nouvelles lois et mesures visant à réglementer les produits du tabac et de la nicotine, traditionnels et nouveaux, ainsi que leur commercialisation, sont affaiblies par l'industrie, ce qui finit par nuire à la santé publique.

Lisez ici le rapport complet.

Contact:

Pour toute question, veuillez vous adresser à:
Association suisse pour la prévention du tabagisme
Wolfgang Kweitel, Public Affairs, wolfgang.kweitel@at-schweiz.ch / tél. 031 599 10 22

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100058010/100880405 abgerufen werden.